



**ÉTATS  
FINANCIERS**

**31 mars 2009**

---

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI  
DE MARQUETTE**

**BOURASSA**  
**BOYER** inc.

Société de comptables agréés



**BOURASSA**  
**BOYER** inc.

Société de comptables agréés

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

### **Aux administrateurs de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

Nous avons vérifié le bilan de **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE** au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de la période terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

1

Société de comptables agréés

Vaudreuil-Dorion, le 7 mai 2009

---

<sup>1</sup>CA auditeur permis n° 12746

**RÉSULTATS**

Période terminée le 31 mars 2009

	<b>2 0 0 9</b>		<b>2 0 0 8</b>		
<b>PRODUITS</b>					
Subventions (note 4)	612 602	\$	477 029	\$	
Contrats de service	5 000		2 500		
Commandites et dons	4 900		1 257		
Intérêts	3 252		2 876		
Autres	588		—		
	<b>626 342</b>		<b>483 662</b>		
<b>CHARGES</b>					
Salaires et charges sociales	431 220		369 721		
Projets spéciaux	103 618		23 526		
Entretien et réparations	23 276		6 586		
Informatique	10 971		10 070		
Frais de déplacement et de représentation	10 371		9 538		
Électricité et chauffage	9 948		8 716		
Télécommunications	8 797		8 489		
Frais de bureau	8 676		7 522		
Honoraires professionnels	7 671		5 487		
Assurances	5 622		4 507		
Formation et colloque	5 444		1 667		
Aménagement des locaux	5 168		40		
Publicité	3 630		3 503		
Créances irrécouvrables	2 028		—		
Location d'équipement	1 614		1 705		
Frais bancaires	1 362		1 303		
Abonnements et cotisations	1 113		1 341		
Taxes et permis	814		706		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 084		8 080		
	<b>653 427</b>		<b>472 507</b>		
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>					
<b>(CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>		<b>(27 085)</b>	<b>\$</b>	<b>11 155</b>	<b>\$</b>

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

3

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
 Période terminée le 31 mars 2009

	Investis en immobilisations	Affectés aux travaux de toitures	Non affectés	2009	2008
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	59 472 \$	2 500 \$	74 037 \$	136 009 \$	124 854 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(10 810)	—	(16 275)	(27 085)	11 155
Travaux de toitures effectués	—	(2 500)	—	(2 500)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	8 050	—	(8 050)	—	—
<b>SOLDE À LA FIN</b>	56 712 \$	— \$	49 712 \$	106 424 \$	136 009 \$

**BILAN**  
31 mars 2009

	2009	2008
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	— \$	850 \$
Placement temporaire, 1,85 %, échéant en avril 2009	18 419	56 430
Débiteurs (note 5)	113 262	66 957
Frais payés d'avance	6 143	3 508
	137 824	127 745
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)</b>	57 988	62 022
	195 812 \$	189 767 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	15 795 \$	— \$
Comptes fournisseurs et frais courus	54 921	31 208
Dépôt en fiducie	2 998	—
Produits reportés (note 8)	14 398	20 000
	88 112	51 208
<b>CRÉDITS REPORTÉS</b>	1 276	2 550
	89 388	53 758
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	56 712	59 472
<b>AFFECTÉS AUX TRAVAUX DE TOITURES</b>	—	2 500
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS</b>	49 712	74 037
	106 424	136 009
	195 812 \$	189 767 \$

AU NOM DU CONSEIL

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## FLUX DE TRÉSORERIE

Période terminée le 31 mars 2009

	2009	2008
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(27 085) \$	11 155 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 084	8 080
Amortissement des crédits reportés	(1 274)	(1 274)
Affectation interne réalisée	(2 500)	—
	(18 775)	17 961
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(27 831)	(35 573)
	(46 606)	(17 612)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 050)	(1 830)
<b>DIMINUTION NETTE DES LIQUIDITÉS</b>	(54 656)	(19 442)
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT</b>	57 280	76 722
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN</b>	2 624 \$	57 280 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 mars 2009

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il offre un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

**2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES****Normes générales de présentation de l'information financière**

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a modifié le chapitre 1400 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Normes générales de présentation des états financiers*, en ajoutant l'exigence suivante, à savoir que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, sont entrées en vigueur le 1er janvier 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers.

**Informations à fournir concernant le capital**

Le 1er janvier 2008, la société a adopté le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. L'adoption par la société de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations de la société, mais a entraîné l'ajout d'une note aux états financiers qui est présentée à la note 11.

**Modification future de conventions comptables**

Au cours de la prochaine période, la société appliquera les nouvelles recommandations de l'ICCA, soit :

La comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série des chapitres 4400 et 1540 du *Manuel de l'ICCA*.

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir de reporter l'adoption des chapitres 3862 et 3863 de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux périodes ouvertes à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 entre-temps. La société a décidé de reporter l'application de ces normes.

**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES****Comptabilisation**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 mars 2009

---

**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde linéaire aux périodes suivantes :

Bâtiment	20 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	2 à 5 ans

**Crédits reportés**

Les crédits reportés représentent des subventions relatives à des immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur les périodes correspondantes à celles des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

**Instruments financiers**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour classer les instruments financiers :

*Placement temporaire et découvert bancaire*

Le placement temporaire et le découvert bancaire sont classés comme un actif ou passif détenu aux fins de transactions et évalués à leur juste valeur.

*Débiteurs, comptes fournisseurs, dépôt en fiducie et produits reportés*

Les débiteurs classés comme prêts et créances, les comptes fournisseurs, le dépôt en fiducie et les produits reportés, classés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2009

4. SUBVENTIONS	2009		2008	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	351 034	\$	334 262	\$
RHDSC - Projet Rabaska	79 127		—	
Jeunes en Action (18-24)	57 000		53 379	
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	35 972		35 972	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Projet Rabaska	28 204		—	
CSSS de Lachine (Priorité Jeunesse)	27 862		26 942	
Ville de Montréal - Contrat de ville	12 300		10 557	
Arrondissement de Lachine	10 500		10 000	
Emplois d'été Canada	4 080		4 504	
Partenaires projet-pilote 16-24	3 147		—	
Ville de Montréal - Regroupement	1 602		—	
Députés de Marquette	500		—	
Solidarité Jeunesse	—		139	
Amortissement des crédits reportés	1 274		1 274	
	612 602	\$	477 029	\$

5. DÉBITEURS				
Subventions	36 306	\$	22 802	\$
CJEOI	70 846		37 040	
Taxes à la consommation	3 622		4 846	
Avances à des organismes sans but lucratif, sans intérêts	1 744		1 744	
Avances au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	417		525	
Autres	327		—	
	113 262	\$	66 957	\$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette		Valeur nette	
Terrain	13 165	\$	—	\$	13 165	\$	13 165	\$
Bâtiment	80 644		44 352		36 292		40 324	
Mobilier et équipement	34 744		34 078		666		—	
Équipement informatique	69 008		61 143		7 865		8 533	
	197 561	\$	139 573	\$	57 988	\$	62 022	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2009

7. **EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire éventuel d'un montant autorisé de 30 000 \$, taux préférentiel bancaire plus 1,5 %, est renouvelable en septembre 2009.

8. **PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de la période et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de la période subséquente.

9. **FLUX DE TRÉSORERIE**

**Liquidités**

Les liquidités figurant dans l'état des flux de trésorerie et comptabilisées dans le bilan sont constituées des trésoreries et équivalents de trésorerie suivants :

	<b>2 0 0 9</b>		<b>2 0 0 8</b>	
Encaisse	—	\$	850	\$
Placement temporaire	18 419		56 430	
Découvert bancaire	(15 795)		—	
	<u>2 624</u>	\$	<u>57 280</u>	\$

**Variation nette des éléments hors caisse  
du fonds de roulement**

Avances à un organisme	—	\$	10 000	\$
Débiteurs	(46 305)		(34 756)	
Frais payés d'avance	(2 635)		1 486	
Comptes fournisseurs et frais courus	23 713		(8 823)	
Dépôt en fiducie	2 998		—	
Produits reportés	(5 602)		(3 480)	
	<u>(27 831)</u>	\$	<u>(35 573)</u>	\$

10. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

La société est exposée au risque de crédit sur les subventions et les avances à des organismes sans but lucratif. Les subventions étant gouvernementales, le risque est très minime. Pour les avances à des organismes sans but lucratif, un organisme représente 97 % du total des avances. Cependant, la direction évalue chaque compte en particulier et considère qu'aucune provision pour pertes sur créances n'est nécessaire dans les circonstances.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 mars 2009**

---

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Juste valeur**

Les justes valeurs du placement temporaire, des débiteurs, du découvert bancaire, des comptes fournisseurs, du dépôt en fiducie et des produits reportés correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**11. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

Les actifs nets de l'organisme se composent d'actifs nets non affectés et investis en immobilisations.

**12. RECLASSEMENT DE POSTES**

Pour fins de comparaison, la classification de certains postes de la période précédente a été modifiée pour se conformer à la présentation de la période courante.

**13. CHIFFRES COMPARATIFS**

Les états financiers de la période terminée le 31 mars 2008 ont été vérifiés par d'autres experts-comptables qui ont émis un rapport de vérification sans réserve à l'égard de ces états dans leur rapport daté du 1er mai 2008.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**